



## A retenir

- MILDIU** La masse des œufs a atteint sa maturité. La pression est faible et les prévisions ne donnent pas de cumuls suffisants pour engendrer de nouvelles contaminations.
- OIDIUM** Surveillez l'apparition des drapeaux
- VERS DE LA GRAPPE** Le vol a démarré. Continuez à observer les pièges.
- FLAVESCENCE DOREE** Observez l'apparition des 1ères larves

*Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)  
[La note technique commune vigne 2022](#)*

## DISPOSITIF D'OBSERVATION 2022

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observations stable sur lequel un socle d'informations peut être collecté chaque semaine afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour le vignoble de l'Aveyron, le réseau compte une dizaine de parcelles observées (traitées et non traitées) ainsi que huit pièges eudémis : 5 sur la zone de Marcillac et 1 sur chaque vignoble.

Les données d'observation sont collectées par de nombreuses structures partenaires (dont vous retrouvez la liste en fin de bulletin) et par des viticulteurs observateurs que nous remercions. Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

L'organisation du comité de validation est la suivante :

<b>Animatrice filière régionale :</b> V. Viguès, Chambre d'agriculture du Tarn Animation du réseau régional, rédaction et publication des BSV		<b>Référents vignoble / Représentants Coop et Négoce :</b> I. Vialettes (CA12) / G. Bénac (Cave des Vignerons du Vallon) Animation du réseau vignoble, collecte de données et validation des BSV	
IFV Sud-Ouest : A. Petit Modélisation Suivis biologiques en laboratoire	CRAO : N. Legroux Validation et publication	SRAL : L. Durand-Lagarrigue Contrôle de second niveau	

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
**Comité de validation :**  
Chambre d'agriculture de  
l'Aveyron, Chambre  
régionale d'agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie, Unicor cave de  
Valady

## METEO

- **Les faits marquants de la période écoulée**

La semaine a été arrosée avec des cumuls allant de 5 à 22mm.

- **Pour les prochains jours**

La semaine s'annonce estivale.

	Mer 11	Jeu 12	Ven 13	Sam 14	Dim 15	Lun 16	Mar 17
<b>Températures</b>	9-29	11-27	13-25	13-26	14-27	14-28	14-28
<b>Tendances</b>							

## STADES PHENOLOGIQUES



4 feuilles étalées



Inflorescences visibles  
Photos CA81, Vinovallée



Boutons floraux agglomérés

	3-4 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	Inflorescences visibles	Boutons floraux agglomérés
<b>Marcillac</b>				
<b>Entraygues - Le Fel</b>				
<b>Estaing</b>				
<b>Côtes de Millau</b>				

Code couleur :      Stade majoritaire      Stade présent

## MILDIOU

- **Maturité des œufs** (suivi laboratoire IFV)

La maturité des œufs a été obtenue au laboratoire, en conditions extérieures, sur la majeure partie des lots autour du 2-3 mai.

## • Modélisation (Potentiel Système IFV)

### Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence des contaminations épidémiques qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les contaminations pré-épidémiques sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations épidémiques ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

### ✓ Situation au 9 mai (J) :

	Pression mildiou		Maturité des œufs		Contamination	
	Evolution	Niveau jour J	Stade	Date	Type	Date
Balsac	en baisse	faible	Masse des œufs mûre	8 mai	Pré-épidémique	RAS
Compeyre				30 avril		23 avril
Enraygues				8 mai		RAS
Marcillac		moyenne	1ers œufs mûrs	17 avril		
Valady		faible	Masse des œufs mûre	7 mai		

### ✓ Simulation du 10 au 17 mai :

	Pression mildiou		Maturité des œufs		Contamination		
	Evolution	Niveau J+7	Stade	Date	Type	Cumul nécessaire	Extériorisation
Balsac	en baisse	faible	masse des œufs mûre	8 mai	épidémique	>25 mm	RAS
Compeyre				30 avril			Pré-épidémiques du 23 avril = 17 mai
Enraygues				8 mai			RAS
Marcillac				14 mai			
Valady		Très faible		7 mai			

**Évaluation du risque :** Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	<b>OUI</b>
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	<b>OUI</b>
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	<b>Faible pluie prévue</b>

**Il est inutile d'intervenir car les pluies prévues n'atteignent pas les 25 mm nécessaires.**

**Mesures prophylactiques :** l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

**Techniques alternatives:** L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

### • Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant, ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt).

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

**Pour les situations à haut risque** (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

**Pour les parcelles peu sensibles** : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés).

### • Situation au vignoble

Aucun drapeau n'est à déplorer.

**Évaluation du risque** : le risque est en cours dans les situations sensibles.

*Techniques alternatives* : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.  
Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) **à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.**

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, **de baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou). **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse en présence de feuilles.**

### • Situation au vignoble

Pas de signalement sur le terrain.

**Évaluation du risque** : Les pluies prévues ne sont pas significatives donc aucune contamination n'est prévue.



### Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

---

- **Situation au vignoble**

**Marcillac** : les 1ères captures ont été piégées le 2 mai, il y a eu de nouvelles captures le 7 mai.

**Millau** : pas de captures.

**Estaing** : 2 papillons ont été piégés début mai.

- **Modélisation (LOB, IFV)**

Le vol aurait démarré le 28 avril et est toujours en cours.

**Évaluation du risque** : L'heure est à l'observation du vol.

## FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

---

- **Principe d'observations**

Un dispositif de suivi des éclosions des œufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

**Évaluation du risque** : Les dates d'intervention vont être fixées par la DRAAF dans les prochains jours. Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions, laps de temps qui permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais aussi temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

## DIVERS

---

Quelques rares galles d'érinose ont été observées sur le vignoble de Marcillac.

Les mange-bourgeons ont aussi fait quelques dégâts à Entraygue et Marcillac.

**Prochain BSV, 17 mai**

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.